

Smic allemand



Les saisonniers agricoles exemptés

Alors que le Bundestag devait voter le 3 juillet la loi relative à l'établissement d'un salaire minimum outre-Rhin, les tractations pour les exemptions allaient bon train avec les différents lobbies professionnels concernés. Devraient notamment passer entre les mailles du filet les 300 000 travailleurs saisonniers de l'agriculture allemande, acteurs majeurs de la compétitivité de celle-ci depuis une vingtaine d'années via la main d'œuvre originaire principalement d'Europe de l'Est : le patronat aurait notamment obtenu que les frais pour l'hébergement et la nourriture puissent être déduits du salaire minimum. Mieux que cela, durant soixante dix jours, ces emplois ne seront pas soumis aux cotisations sociales. L'industrie de la viande, dont les abattoirs sont très décriés pour leur dumping social, aurait conclu un accord pour un salaire minimum de 7,75 euros de l'heure au 1^{er} juillet, de 8 euros au 1^{er} décembre, de 8,60 euros au 1^{er} octobre 2015 et de 8,75 euros au 1^{er} décembre 2016. Encore faudra-t-il faire appliquer ces accords... car des voies de contournement existeraient, notamment via l'incitation des salariés à se déclarer « indépendants » afin qu'ils soient payés à la pièce et non plus à l'heure... 1 600 embauches sont prévues par ailleurs pour conforter l'organisme de contrôle et de lutte contre le travail au noir.

Océane

Une année de croissance

Moins de 5 ans après son installation sur le site flambant neuf de La Chevrolière (44), la coopérative va doubler sa plateforme logistique, pour accompagner sa croissance interne régulière mais surtout pour être en mesure de répondre aux exigences de livraison dans les délais de ses clients.

Certes, le chiffre d'affaires s'est stabilisé en 2013 (103 M€), mais les prévisions pour 2014 s'élèvent à 110 M€ pour 79 000 t (contre 72 000 t en 2013). La coopérative s'est positionnée sur quelques produits leaders dont la tomate (42 700 t, 49 % du CA), la mâche (8 000 t, 24 % du CA) et le concombre (12 000 t, 12 %). En tomates, Océane produit de la grappe (43 % des tonnages), mais elle maintient la production de rondes (un tiers des tonnages) contre vents et marées. « Il y a un marché pour la ronde », confirme Dominique Calais, le directeur général. Pour autant, la coopérative poursuit sa stratégie de diversification bien connue en radis (8 millions de bottes en 2013, 10 millions en 2014) comme en poireau (3 400 t), et plus récemment en jeunes pousses et en légumes bottes. Ainsi Océane commercialise en bottes oignons et navets depuis 2013 et proposera en 2014 des carottes en botte. Dernière innovation nationale testée depuis 3 ans : la production de sucres. La coopérative est bien présente à l'export (12 % du CA) notamment à travers la mâche. La coopérative s'est engagée dans une démarche collective intitulée 3D, comme Destination développement durable, bientôt reconnue par l'AFNOR (ISO 26 000). Même si l'année 2014 démarre



mal, les responsables restent résolument optimistes et maintiennent le cap d'une croissance maîtrisée et d'une innovation permanente. Une stratégie confortée par l'intervention de Luc Ferry lors de leur AG, précisément sur le thème de « l'innovation destructrice », titre de son dernier ouvrage.

RM

Océane en chiffres : 72 000 t de fruits et légumes frais, 69 sites de production, 1 100 salariés (essentiellement à la production).

BIOBREIZH Consolider les partenariats

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'APFLBB (Association des Producteurs de Fruits et Légumes Biologiques de Bretagne) s'est tenue le 3 juillet dernier à Saint Pol de Léon (29) au terme d'une année bien remplie. 10 000 tonnes de fruits et légumes Biologiques ont été vendues sur le marché de frais AB sous la marque BioBreizh et 4 nouveaux producteurs ont été accueillis au sein de l'organisation de producteurs 100 % bio. Durant l'année écoulée de nombreuses rencontres avec des grossistes et des distributeurs ont été organisées, afin de promouvoir les pratiques du cahier des charges BioBreizh : les connexions entre le groupement et les profes-

sionnels de la distribution sont désormais fermement établies, les outils d'accompagnement nécessaires à la commercialisation des légumes bios sont à leur disposition : vidéos de sensibilisation sur BioBreizh, des fiches produits, ou encore le site Internet adaptatif proposant la traçabilité du légume jusqu'au producteur. La spécialité de l'APFLBB reste la planification des légumes, travail collectif d'anticipation réalisé en collaboration très étroite avec les partenaires expéditeurs, permettant un ajustement permanent de l'offre avec la demande. Ce travail innovant permet la construction de filières et d'établir des relations privilégiés avec la distribution,



garantissant ainsi aux producteurs débouchés et juste rémunération de leur activité.

Luc Calvez, producteur à Plounevez-Lochrist, succède à Philippe Creignou à la présidence du groupement. L'ancien président a été chaleureusement remercié par l'assemblée pour son engagement et le travail accompli durant ces 3 années. Le nouveau conseil d'administration souhaite poursuivre le travail engagé autour de thématiques telles que la consolidation des partenariats avec les distributeurs, la semence paysanne, la communication sur BioBreizh, la recherche de nouveaux adhérents.